- Conformité
- Dépannage
- Interphonie
- Automatisme
- Climatisation

2BIS Rue du Puech Cabrier
34920 LE CRES
Bureau : **04 67 52 65 02**
GSM : 06 50 18 33 10
contact@mve-electricite.fr

Ma responsabilité au service du collectif
CHARTE MVE

1. Ma place dans l'entreprise
Je fais partie d'une équipe. Mon travail, mes décisions et mon comportement ont des conséquences sur mes collègues, sur l'organisation des chantiers, sur nos clients et sur l'entreprise dans son ensemble.
Je comprends que la réussite collective dépend de l'implication et de la responsabilité de chacun.

2. Mes engagements individuels
En complément de la charte collective de fonctionnement, je m'engage à respecter l'organisation et le planning : ne pas modifier seul une affectation, un chantier ou une composition d'équipe sans en informer les responsables et obtenir leur validation.

3. Communiquer et anticiper
Signaler rapidement toute difficulté, tout retard, tout besoin matériel ou toute situation susceptible de perturber l’organisation.

4. Assurer le suivi de mon travail
Renseigner correctement les interventions, transmettre les informations techniques et permettre au bureau d'assurer le suivi des dossiers.

5. Prendre mes responsabilités
Ne pas prendre seul une décision qui peut avoir des conséquences sur mes collègues, les clients ou l'organisation général.

6. Respecter les procédures
Suivre les consignes concernant les commandes, le matériel, les véhicules, leséquipements et les interventions chez les clients.

7. Être attentif à la qualité de notre travail
Veiller à la qualité des prestations, à la propreté des chantiers, à la sécurité et à l'image de l’entreprise.

8. Contribuer à l'esprit d'équi :
Faire preuve d'entraide, de respect, de disponibilité et de solidarité, en gardant toujours à l'esprit l'intérêt collectif.

9. Mon engagement personnel de progression
Je prends le temps d'identifier ce que je peux améliorer dans mon fonctionnement personne.

Ce que je dois améliorer :
.....
.....
Ce que je m'engage concrètement à mettre en place :
.....
.....
Ce dont j'ai éventuellement besoin pour réussir
.....
.....
L'engagement de la direction
La direction s'engage également à :
Donner un cadre de travail clair et une organisation cohérent.Communiquer les consignes et les priorités.
Être à l'écoute des difficultés rencontrées par les collaborateur.Apporter les moyens et le soutien nécessaires à la bonne réalisation du travail. Reconnaître l'implication, les compétences et les efforts de chacun.
Faire respecter les règles collectives de manière équitable.

Ma signature
Par ma signature, je reconnais avoir pris connaissance de la charte collectivede fonctionnement et de mes responsabilités individuelles.
Je comprends que mon comportement et mes décisions participent directement à la réussite de l'ensemble de l'équipe.
Je m'engage à appliquer ces principes et à contribuer activement à l'amélioration de notre fonctionnement collectif.

Signature du collaborateur :

Précédée de la mention « Lu et pris connaissance .

Signature de la direction :